

FORMULAIRE DE SOUMISSION DES LETTRES D'INTENTION

À déposer au plus tard le 30 juillet à minuit sur : <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT TETRAE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avertissements :

- *Ce formulaire de soumission des lettres d'intention peut être utilisé indifféremment par des chercheurs ou des acteurs du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile.*
- *le dépôt d'une lettre d'intention vaut acceptation de sa diffusion en ligne sur le site <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>
Cette édition en ligne a pour objectif de faciliter les échanges et les rapprochements pendant et après les forums chercheurs-acteurs. L'ensemble des lettres d'intention déposées a valeur de ressource pour la co-construction des futurs projets TETRAE.*
- *Le dépôt d'une lettre d'intention vaut engagement à participer à l'un des forums chercheurs-acteurs TETRAE Auvergne-Rhône-Alpes (1^{er} et 3 septembre 2021).*

1. Titre de la lettre d'intention (titre explicite / acronyme non autorisé)

Identification, analyse et résolution des dilemmes territoriaux liés à la ressource en eau : quelles institutions pour prendre en charge des concurrences connues, implicites ou insoupçonnées entre politiques territoriales (ex. développement d'une agriculture de proximité, diversification du mix énergétique, tourisme de proximité, agroécologie...)?

2. Thématique-s prioritaire-s régionale-s TETRAE à laquelle/auxquelles se rattache principalement cette lettre d'intention (une seule ou plusieurs)

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

X	Thématiques
X	Thématique 1. Adaptation au changement climatique des filières de production et de transformation
X	Thématique 2. Eau et agriculture
	Thématique 3. Développement de pratiques agroécologiques et économes en intrants dans les territoires et les filières de la région
	Thématique 4. Valorisation locale des productions régionales au travers de systèmes alimentaires territoriaux, en lien avec les enjeux de souveraineté alimentaire, d'approvisionnements alimentaires de proximité et de qualité plus résilients
	Thématique 5. Interactions entre qualité des aliments, nutrition et santé

3. Lettre d'intention déposée par :

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

X	Un laboratoire de recherche de la région
	Un acteur du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile dont l'activité se situe en région
	Un collectif chercheurs/acteurs déjà constitué

4. Résumé (10 lignes maximum, police Calibri 11)

L'incertitude croissante quant aux évolutions en quantité et qualité de la ressource en eau appelle des changements institutionnels, mais ceux-ci se confrontent à des verrouillages tels que la dépendance au sentier ou l'accumulation de politiques publiques. De nouveaux arbitrages nécessitent soit une prise de conscience de trade-offs entre choix politiques jusqu'alors pensés indépendamment (ex. développement d'une agriculture de proximité, protection de la ressource en eau...), soit des changements dans la façon de résoudre des dilemmes territoriaux existants. A l'aune de cas d'études, nous proposons de : (1) réaliser une analyse institutionnelle et territoriale de la « gestion effective » de l'eau ; (2) caractériser des dilemmes et trade-offs au travers des registres de valeur/de justification convoqués, de leur visibilité et de leur prise en charge ; (3) en identifier les facteurs socio-politique d'invisibilisation vs mise en lumière ; et (4) analyser la résolution de ces dilemmes et leurs conséquences institutionnelles.

5. Identité du porteur de la lettre d'intention

Nom	Ruault
Prénom	Jean-François
Organisme	INRAE UR LESSEM
Fonction	Chargé de recherche
Mail	jean-francois.ruault@inrae.fr
Adresse postale	2 rue de la Papeterie – BP 76 38402 St-Martin-d'Hères cedex

6. Objet de la lettre d'intention : besoin ou problème identifié, objectifs poursuivis, problématique centrale et questions formulées en lien avec les thématiques régionales prioritaires. (30 lignes maximum, police Calibri 11).

Les futures disponibilités de la ressource en eau ainsi que sa qualité sont incertaines (changement climatique, pression démographique, évolution des modèles agricoles, etc.) ; ce qui explique aujourd'hui le développement de stratégies d'anticipation et/ou d'adaptation. Ces stratégies répondent à des injonctions mouvantes, approche territoriale, concertée et partagée de la ressource en eau du rapport Bisch vs resserrement sur l'enjeu agricole et le stockage hivernal dans le Varenne agricole de l'eau, etc. Aussi, l'adaptation des pratiques à la contrainte en eau requiert des changements institutionnels, c'est-à-dire des changements au sein des systèmes de règles sociales qui bornent l'univers des comportements possibles et convenables. L'évolution des institutions sociales, tant formelles (ex. réglementation, référentiels techniques...) qu'informelles (ex. pratiques culturelles, normes sociales...) suit une « dépendance au sentier » que les acteurs des choix collectifs essaient ou non d'infléchir. Cependant, ces choix collectifs doivent aussi répondre à d'autres attentes que celles de la crise environnementale (ex. cohésion sociale, urbanisation...) et ne sont pas le produit des mêmes acteurs, ni d'une conscience commune des enjeux, mais la résultante de diverses arènes et moments de décision. **Contre la crise environnementale appelle donc des changements institutionnels qui ne peuvent s'opérer qu'à l'aune d'une prise de conscience des trade-offs entre choix politiques (c.-à-d. le trade-off jusque-là inconnu devient dilemme à arbitrer), ou de l'introduction de changements dans la résolution des dilemmes territoriaux existants (c.-à-d. à nouvelles priorités nouvelles institutions).**

Afin d'identifier les leviers de changements institutionnels susceptibles d'accommoder les multiples enjeux politiques avec la contrainte de disponibilité de l'eau, les objectifs de cette recherche seraient de :

- Réaliser une analyse institutionnelle et territoriale de la « gestion effective » de l'eau ;
- Caractériser les dilemmes et trade-offs au travers des registres de valeur/de justification convoqués, de leur visibilité et de leur prise en charge ;
- En identifier les facteurs socio-politiques d'invisibilisation vs mise en lumière (ex. coordination des politiques sectorielles ? Effort de transparence ? Cécité stratégique ? Souci d'acceptabilité sociale ?...);
- Analyser la résolution de ces dilemmes et ses conséquences institutionnelles.

Il s'agit ainsi de développer et mettre en œuvre des outils de diagnostic des institutions territoriales et leurs leviers d'évolution ; et, en lien avec les priorités de cet AMI TETRAE, de répondre à des questions du type : peut-on concilier une politique de développement de la ceinture maraîchère et le bon état des milieux aquatiques ? La quête d'effets de synergie dans la conduite des politiques publiques ne contribue-t-elle pas à invisibiliser ou minimiser la nécessité de concéder des sacrifices ?

7. Résultats attendus et publics concernés par ces résultats (15 lignes maximum, police Calibri 11)

Pour la communauté scientifique, cette recherche prolonge un front de recherche important, celui de l'analyse institutionnelle des situations d'action, et ambitionne d'y apporter:

- Un focus sur les institutions territoriales et les dilemmes territoriaux ;
- Des croisements fertiles entre des avancées récentes en économie institutionnelle, en sociologie des conventions, en anthropologie économique ou encore en économie écologique ;
- Un effort d'opérationnalisation et de reproductibilité des résultats du projet ;
- Une étude empirique d'un ou plusieurs terrains (à discuter lors des forums TETRAE)

Pour les acteurs territoriaux, et la société civile en général :

- Un diagnostic des institutions territoriales et des règles qui cadrent le rapport à l'eau ;
- Une identification de leviers de changement institutionnels ;
- Un outil de participation publique pour expliciter et aider à résoudre les dilemmes territoriaux.

8. Démarches et méthodes envisagées, incluant les modalités de collaboration entre chercheurs et acteurs (20 lignes maximum, police Calibri 11)

Les dilemmes sont des situations difficiles d'écoute, d'arbitrage et de mise en œuvre de l'action identifiés par les acteurs sont en capacité d'identifier : ce sont les « dilemmes » des acteurs, non ceux des chercheurs. En conséquence, les acteurs territoriaux ont une place centrale dans leur définition, tant dans la production des matériaux nécessaires à leur analyse (ex. la documentation écrite) qu'au travers de leurs discours et arguments, tels qu'observables en situation d'entretien ou de focus groups. Il s'agit d'une co-construction de la recherche, où les acteurs définissent et évaluent les enjeux prioritaires à analyser et où les chercheurs garantissent le respect d'un protocole de recherche, incluant les phases de collecte-synthèse-analyse de l'information.

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement des approches institutionnelles des situations d'action, popularisées par les travaux d'Elinor Ostrom et étendues par diverses intégrations (ex. systèmes socio-écologiques, institutionnalisme critique, pouvoirs polycentriques, grammaire des institutions, etc.). Il s'agirait en particulier de mobiliser la « grammaire des institutions » pour qualifier les institutions et le contenu des règles territoriales qu'elles véhiculent. Cette grammaire serait ensuite analysée par le prisme des « cités de justifications », développées par Boltanski et Thévenot, en vue d'explicitier les valeurs et objectifs en concurrence. Le but ultime serait d'identifier des situations de dilemmes territoriaux (ex. social vs économique, local vs global, humain vs non-humain, présent vs futur...) et de comprendre – via leur scénarisation – les facteurs intervenants dans leur résolution.

Nous nous engagerons a minima à fournir un accès libre et (autant que possible) didactique aux productions scientifiques et aux résultats de la recherche, fournissant de ce fait des éléments de diagnostic et d'aide à la conception des politiques publiques des acteurs du ou des territoires d'étude.

9. Le cas échéant, quels sont les autres partenaires associés à cette lettre d'intention (c'est-à-dire contactés et prêts à travailler à la co-construction d'un projet) ?

Nota Bene : à ce stade, il n'est pas obligatoire d'avoir un partenariat établi.

Partenaires scientifiques (autres laboratoires INRAE, organismes de recherche, établissements d'enseignement supérieur)	Partenaires du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile
<ul style="list-style-type: none"> • INRAE UR LESSEM : Jean-François Ruault, Sandrine Allain, Nathalie Bertrand (chercheur associé – CGEDD) • INRAE UR GAEL : Arnaud Buchs • Direction régionale AURA • RiverLy en lien avec la lettre d'intention portée par Nadia Carluer 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction régionale AURA • Grenoble Métropole, via Lilian Vargas • Grand Chambéry, via Cyrille Girel • Les intercommunalités de la Vallée de la Drôme, via Sabine Girard • Réserve des Hauts Plateaux du Vercors, via partenariat déjà engagé dans projet COMEWA

10. Quels partenariats sont souhaités/envisagés et avec quelles attentes de collaborations ?

Avec d'autres équipes de recherche (établissements, laboratoires, disciplines scientifiques) :

L'équipe de recherche est ouverte à une collaboration avec d'autres équipes mobilisant une approche institutionnelle, en vue d'accroître le volume de travail réalisable dans le temps du projet (via mutualisation), ou mobilisant une approche complémentaire sur un même terrain d'étude.

Avec d'autres réseaux d'acteurs :

Pour appréhender la diversité des institutions et des enjeux politiques en concurrence, le projet mobilisera une grande diversité d'acteurs « ayant voix » dans les arbitrages et la définition des priorités collectives : collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, agences de l'eau, chambres consulaires, associations (usagers, professionnels...), etc.

11. Territoires envisagés pour conduire des analyses, des expérimentations, des démarches participatives

La problématique des dilemmes territoriaux autour de la gestion de l'eau est commune à de nombreux territoires, ce qui fait – nous le croyons – la force de ce projet et ce qui nous invite à concevoir une démarche reproductible et didactique (c.-à-d. facilement appropriable et remobilisable).

Nous avons pour le moment engagé un premier contact, informatif et de principe, auprès d'acteurs de proximité : la métropole de Grenoble, le Grand Chambéry, la Vallée de la Drôme et la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors. Ces trois terrains ont en commun d'être en proie à des objectifs concurrents dans l'usage et la préservation de la ressource en eau. On imagine ainsi pouvoir appréhender différents types de dilemmes : développement urbain vs préservation de terres irrigables, tourisme de proximité vs maintien du pastoralisme, qualité de l'eau vs développement agricole, économies d'eau vs autonomie alimentaire.

12. Filières de production concernées

Toutes les filières agricoles et non-agricoles exerçant une pression sur la ressource en eau, selon le terrain étudié et les priorités d'acteur, soit en toute logique :

- L'agriculture (culture et élevage, conventionnel ou non)
- L'agroalimentaire
- L'urbanisation
- Le tourisme d'hiver
- L'industrie
- L'énergie